

Le logement des jeunes

15 octobre 2024

Principales caractéristiques du territoire de Grenoble-Alpes Métropole



49 communes

De 76 à plus de 150 000 habitants



9 communes de + de 10 000 hab.

27 communes de - de 3 500 hab.



448 457

habitants, soit
35% de la population du département



+0,2% par an
entre 2014 et 2020



9,3%

d'habitants de **+ de 75 ans**, avec une
augmentation de 8% entre 2014 et 2020
Un taux de **8,7% en Isère**



43 %

Des **ménages composés d'une personne**
(+4,6 points par rapport à 2009)
Un taux de **35% en Isère**



240 020

Logements, dont **78%**
d'appartements



51 144

Logements sociaux, soit **24,36%** des
résidences principales

Taux SRU fixé à **20%** pour la période
2023-2025



104%

Indice de jeunesse du territoire en 2019 (110% en
2013)
Un taux de **106% en Isère**
Rapport entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans.



14,1%

Taux de pauvreté
Un taux de **11,3% en Isère**



1,6%

De **logements vacants** depuis plus de 2
ans, soit environ **3 700 logements**



5,7

demandes en instance pour 1 attribution
(+1,5 points entre 2021 et 2023)

Chiffres clés : les jeunes dans la Métropole



- **104 500 jeunes** de 18 à 30 ans, soit **23%** de la population
- **63 000 étudiants** en 2020-2021, soit **14%** de la population
- **616 ménages de moins de 25 ans** en régularité de séjour dépourvus de logement personnel (août 2024 - consolidation en cours via l'outil Synchro)



- Parmi les demandeurs de logement social, les moins de 30 ans représentent **34% des demandeurs en accès** (+ 5 points par rapport à 2016)
- Les jeunes de moins de 25 ans sont surreprésentés dans les **contrats professionnels précaires** (57%) en 2023

*Une étude de l'Observatoire de l'Hébergement et du Logement (OHL) réalisée en 2022 pointe un **manque d'offres adaptées de logement pour les jeunes en situation de précarité** sur le territoire métropolitain et isérois ainsi que des **difficultés pour répondre aux besoins d'accompagnement.***

Porter une politique volontariste pour le logement des jeunes

- ➔ **Programme Local de l'Habitat (PLH) 2025-2030** : fiche action dédiée spécifiquement au développement d'offres adaptées aux jeunes au sein de l'orientation 1 « Permettre à chacune et chacun de se loger dans de bonnes conditions » :
- **Maintenir et adapter une offre sociale dédiée pour les publics jeunes (en résidence ou diffus), la développer pour les étudiants**



*Résidence Cadran Solaire CROUS Grenoble-Alpes
120 logements étudiants*



*Pose de la 1^{ère} pierre
Résidence Condillac
506 logements étudiants
(CROUS, SDH, GAM,
partenaires)*

Objectif du mandat en cours

- **Assurer la meilleure coordination possible entre les dispositifs** favorisant l'accès au logement des jeunes précaires (Logement d'Abord pour les jeunes sans ressources, EnGaJer, projet d'Un chez soi d'abord jeunes...), les développer au regard des besoins identifiés.
- **Mobiliser les dispositifs contractuels avec l'Etat** (Logement d'Abord, Pacte des Solidarités) permettant de renforcer l'accueil, l'information et le soutien des jeunes dans leur accès au logement et de renforcer la coordination des acteurs.
- **Soutenir les structures œuvrant pour l'accès au logement des jeunes.**
- **Mieux identifier les besoins** des jeunes précaires en lien avec le SIAO.

Objectif du mandat en cours

Porter une politique volontariste pour le logement des jeunes

→ Plan Partenarial de Gestion de la Demande et de l'Information des Demandeurs (PPGDID)

- **Cotation de la demande** : après le DALO, le score le plus important est celui attribué aux jeunes accompagnés par l'Aide Social à l'Enfance (ASE). Travail en cours avec le CD38 pour travailler le rapprochement offres/demandes des jeunes sortants de l'ASE.
- **Service d'Accueil et d'Information des Demandeurs (SAID)** : Intégration du Comité Local pour le Logement Autonome (CLLAJ) en tant qu'accueil de niveau 3 (instruction sociale de la demande)
- Création d'un **réseau partenarial** pour le logement des jeunes en situation de précarité

Objectif du mandat en cours

Porter une politique volontariste pour le logement des jeunes

➔ Mobilisation de financements contractuels dans le plan quinquennal du Logement d'abord et le Pacte Local des Solidarités

- Mobilisation de financements dans le cadre du **Pacte Local des Solidarités** signé en 2024 pour favoriser l'autonomie des jeunes précaires via l'accès au logement
- **Le Logement d'Abord Jeunes** est l'action qui mobilise le plus de financements (180000€/an) et permet via un dispositif innovant l'inclusion sociale des jeunes sans ressources par le logement.

